

R'NET LABEL MULTI-SURFACES

Nettoyant surfaces universel



EU Ecolabel :
FR/020/024



Contact alimentaire

Entretien régulier de toutes surfaces.

Produit possédant le label écologique de l'Union Européenne accordé aux produits ou services qui satisfont aux exigences environnementales.

Mode d'emploi

Dosage d'utilisation (pour des surfaces normalement sales) : 0,5 %.

Doser à l'aide du flacon doseur, soit 25 ml pour un seau de 5L.

Appliquer la solution sur la surface ou le sol, brosser si nécessaire.

Augmenter le dosage d'utilisation à 1% dans le cas de surfaces très sales, soit avec 2 doses de 25 ml pour un seau de 5L.

Inutile de rincer, sauf dans le cas de surfaces pouvant être en contact de denrées alimentaires*.

Appliquer le dosage le plus juste et la température la plus basse recommandée, soit 20°C, afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

Conditionnements

Flacon doseur de 1L

Données techniques

- ▶ Aspect : liquide limpide bleu
- ▶ pH : 7,5 - 8,5
- ▶ Densité : 0,99 - 1,01

Précautions

Produit réservé à un usage professionnel.

Éviter les projections oculaires.

Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)3.87.32.83.97 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

*Cette mention n'autorise pas pour autant l'utilisation de ce produit sur les surfaces en cuisine, selon les critères d'attribution du label écologique de l'Union européenne aux produits de nettoyage pour surfaces dures.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

30-09-2025 Ind. 1